

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

OBJET / GAIA

**Travaux église Saint
Laurent :
approbation plan de
financement de la
DRAC**

**DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :**
28 mai 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

**Annule et remplace
délibération n°04-06-2018-007
du 4 juin 2018**

L'an deux mille dix-huit, le quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, adjoints, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, M. Peio Etchelecu, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Anne-Marie Pontacq, adjointe, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Anne-Marie Pontacq à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Bru à Madame Bernadette Jougleux, M. Vincent Goytino à M. Jean-Noël Magis, M. Jean-Jacques Lassus à M. Didier Irastorza, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Yolande Huguenard, M. Roger Barbier à Mme Eliane Noblia.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

En 2016, la Commune a sollicité l'Etat pour la restauration et la valorisation de l'église classée Saint-Laurent Diacre sur la base d'un montant d'investissement initial de 1 081 171,00 € HT (honoraires de maîtrise d'œuvre inclus) estimé par Madame Catherine MATVEIEFF, désignée maître d'œuvre dans cette opération pluriannuelle sur une période de trois ans de 2017 à 2019.

En mai 2017, la DRAC a octroyé une aide financière de 80 000 € pour la 1^{ère} Phase : tranche ferme concernant la restauration de la tour et de son clocher, pour un coût de travaux et maîtrise d'œuvre fixé à 200 000 € HT.

Par délibération du Conseil municipal en date du 27 novembre 2017, les entreprises ont été désignées dans le cadre d'un marché de travaux pour la totalité de l'opération dont la tranche ferme a commencé le 18 décembre 2017.

Par courrier adressé le 31 janvier 2018, la Commune sollicitait l'obtention d'une aide financière pour la 2^{ème} phase : Tranche conditionnelle 1 relative à la restauration extérieure de la nef et du chevet, dont le coût d'investissement est établi pour un montant de 327 000 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre).

A cet effet, il convient d'adopter le projet de financement proposé par la DRAC Nouvelle Aquitaine, de la manière suivante :

- Montant HT des travaux subventionnables : 327 000 €
- Montant de la subvention de l'Etat (40%) : 130 800 €
- Montant de la participation de la Commune (TVA comprise): 261 600 €

Après en avoir largement délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement de l'Etat (DRAC),
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette prestation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/07/2018